



FINANCE FOR HUMAN DEVELOPMENT
FINANCER UN DÉVELOPPEMENT HUMAIN
FINANCIANDO UN DESARROLLO HUMANO



RECHERCHES ET APPLICATIONS DE FINANCEMENTS ALTERNATIFS AU DÉVELOPPEMENT
RESEARCH AND APPLICATIONS FOR ALTERNATIVE FINANCING FOR DEVELOPMENT
INVESTIGACION Y APLICACION DE FINANCIAMIENTOS ALTERNATIVOS AL DESARROLLO

Déclaration finale de l'atelier Microfinance FIG-RAFAD Montelimar, Nicaragua, 9-10 avril 2008

Du 9 au 10 avril 2008, s'est tenu à Montelimar au Nicaragua un atelier international sur la Microfinance organisé par le FIG et la Fondation RAFAD. 38 personnes représentant 20 organisations venues d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine ont pris part à cet événement. Les deux thèmes principaux de l'atelier étaient :

- L'effet social de la Microfinance
- Le rôle de la garantie FIG

Lors de la première journée de travail le 9 avril, des présentations d'études ou d'expériences ont permis aux participants de débattre sur les questions suivantes liées à la Microfinance:

- la question du genre en Microfinance.
- les problématiques du monde rural et les perspectives du mouvement coopératif.
- les défis de la capitalisation pour les IMF (Institutions de Microfinance) et coopératives.



De gauche à droite : **Dora Aguilar** (cliente ADIM), **Josefa García** (cliente CARUNA), **Rosario Zamora** (cliente PRESTANIC), **Wilson Salmerón** (directeur de AMC, El Salvador, Modérateur), **Rodolfo Aguirre** (client ALTERNATIVA)

La journée du 10 avril a débuté avec les exposés de 4 micro-entrepreneurs clients des organisations ADIM, PRESTANIC, CARUNA et ALTERNATIVA, qui ont pu présenter leurs activités et le rôle qu'ont joué les organisations de Microfinance pour le développement de leurs affaires.

Suite à ces présentations, les participants ont été séparés en 2 groupes de travail afin de débattre et de faire des propositions sur les 2 thèmes centraux de l'atelier.

Pour le thème « L'effet social de la Microfinance » les participants étaient invités à se poser les questions suivantes :

- Quelles preuves de l'effet social de la Microfinance et comment l'évaluer et le mesurer ?
- Quels défis à relever pour accroître l'effet social ?

Concernant « Le rôle des garanties FIG », les groupes de travail devaient débattre sur :

- Quels types de garanties les IMF et coopératives nécessitent-elles?
- Comment améliorer l'outil des garanties et développer de nouveaux produits financiers adaptés aux besoins des institutions.

Voici les recommandations et conclusions issues des travaux en groupe.

1. L'effet social de la Microfinance

Il s'agit d'un sujet d'intérêt tant pour les IMF que pour les bénéficiaires finaux. L'accomplissement de la mission de responsabilité sociale des IMF est aussi prioritaire que les aspects financiers. En effet, dès son origine, la lutte contre la pauvreté a été un des objectifs principaux de la Microfinance.

Du fait de la faiblesse de l'Etat ou de son désengagement, les IMF sont amenées à jouer le rôle normalement dévolu au gouvernement central ou local, ceci non seulement pour faciliter l'accès aux services financiers mais également par un appui en matière de développement social d'une partie de la population. Néanmoins, la participation de l'Etat dans les investissements pour les infrastructures, l'éducation, la santé, pour une législation favorable aux petits producteurs, sont indispensables pour que la Microfinance puisse jouer son rôle et augmenter son effet social.

L'accès au microcrédit est un des piliers pour l'amélioration des conditions de vie de la population ciblée, mais également pour l'amélioration de son niveau d'éducation et de santé.

La mesure de l'impact social est donc essentielle pour voir si l'institution accomplit sa mission. Pour mesurer l'impact social un monitoring social est nécessaire ainsi que des rapports de gestion.

Pour évaluer ces effets sociaux, il faut distinguer 2 types de prêts :

- Les petits crédits (environ 100 USD) qui ne peuvent avoir comme effet social que d'assurer la survie des bénéficiaires.

- Les crédits plus consistants (de plus de 1000 USD) qui permettent de créer des emplois ou des activités indépendantes avec des effets sociaux, mais également d'engendrer un début de développement économique et social.



Réflexions en groupe de travail

Comment mesurer l'impact social ?

Pour pouvoir suivre l'impact social il est nécessaire que les acteurs concernés s'accordent sur les critères qu'il faut mesurer avant le lancement d'un programme de Microfinance. Ces effets peuvent être mesurés par:

- a) Le nombre d'emplois ou d'activités indépendantes créées
- b) Le niveau d'autonomie et d'estime de soi
- c) Le niveau d'amélioration du cadre de vie
- d) L'amélioration des revenus, des logements, du niveau de formation et d'éducation
- e) La satisfaction du client doit être aussi un des indicateurs de la performance social.

Il est important de déterminer si l'effet social mesuré est généré par la Microfinance ou s'il y a d'autres facteurs qui entrent en ligne de compte pour produire cet effet.

En outre, ces monitorings peuvent faciliter l'aboutissement de négociation en vue d'obtenir de nouvelles ressources financières.

Quels défis ?

Les IMF doivent **accorder une attention particulière à la fonction de commercialisation** pour intégrer les producteurs dans le marché en vue d'augmenter leurs marges et leurs capacités d'organisation. C'est-à-dire les aider à s'organiser pour commercialiser leur production et éliminer l'action des intermédiaires.

Pour pouvoir développer leurs activités et **palier aux risques climatiques ou de récolte**, il est indispensable de trouver des investisseurs qui partagent ces risques avec les IMF et coopératives, par exemple avec des fonds de la coopération bilatérale et multilatérale.

2. Le rôle des garanties FIG

Voici quelques propositions pour élargir le potentiel des garanties du FIG, instrument efficient pour le refinancement des IMF.:

- **Accompagner les associés pendant leur croissance.** Quand la garantie traditionnelle du FIG ne s'avère pas nécessaire, il faut que le FIG puisse innover et proposer d'autres produits financiers (garantie de portefeuille, de ratio prudentiel, etc.), correspondant à leurs besoins.
- **Bâtir des fonds de garantie locaux ou régionaux** et renforcer les fonds déjà existants, comme le FIGAL qui permettront de partager les risques avec les IMF. Proposer que la coopération internationale puisse s'engager pour couvrir les risques et capitaliser ces fonds.
- **Proposer différents types de garanties** en fonction du niveau d'évolution des IMF et du contexte local.
- **Créer des produits d'assurances** pour les clients finaux des IMF ou coopératives.
- Proposer à RAFAD de **faire une étude sur l'assurance vie** pour les cas d'invalidité, de décès (financement confection cercueil, transfert du défunt) et pour la retraite des membres des organisations qui travaillent avec le microcredit.
- **Etudier la mise en place d'une garantie-prêt**, (dans les pays où la monnaie locale est une devise internationale) : 60% du montant de ce produit serait constitué d'une garantie normale et les 40% restants seraient accordés sous forme d'un prêt direct à l'IMF, ce qui contribuerait à réduire le taux d'intérêt de manière pondérée. Sur cette base, étudier la possibilité d'affecter jusqu'à 20% du portefeuille du FIG pour l'octroi de ce type de garantie-prêt.
- **Elaborer de nouvelles garanties** en vue de sécuriser l'épargne récoltée par les IMF et éviter que leurs clients aillent la déposer à la banque par manque de confiance. Celles-ci permettraient de sécuriser davantage leur passif (épargne de ses membres) et améliorer leur « rating ».

- Trouver une façon afin **que la coopération internationale assume une partie des risques** encourus par les Fonds de Garantie, puisqu'ils sont un instrument de développement. Notamment, ceux liés aux activités agricoles en créant par exemple une assurance (garantie) récolte.

Managua, le 10 avril 2008

Nous remercions pour leur soutien à la réalisation de cet atelier :



Fédération
Genevoise de
Coopération